

Cassagnac, a été voté à une écrasante majorité.

Le cardinal Morichini, évêque d'Albano, vient de mourir.

M. Spuller, préfet de la Somme, vient de révoquer de ses fonctions de maire de la commune de Vaudricourt, M. le vicomte de Rambures, ancien député, conseiller général depuis vingt-cinq ans, pour avoir osé faire afficher la protestation des ministres du 10 mai à côté de l'ordre du jour Rameau.

Le garde-champêtre Pierre Ratel, âgé de soixante-quinze ans, a été pareillement destitué pour avoir été le complice de cet horrible méfait.

Cette révocation brutale a fait le plus mauvais effet dans le pays.

### UNE VILLE EN FEU

Une dépêche nous a appris hier, l'épouvantable sinistre d'Orenbourg. Voici les nouveaux détails que nous recevons aujourd'hui :

« Saint-Petersbourg, 30 avril. Le ministre de l'intérieur a reçu du gouverneur d'Orenbourg la dépêche suivante, datée du 28 avril, 11 heures 1/2 du soir.

« La ville d'Orenbourg brûle depuis dix heures du matin. Le vent est très-violent, et il est impossible de sauver les parties de la ville où sévit l'incendie. Le feu se propage avec rapidité.

« Le désastre est épouvantable. Une autre dépêche, en date du 29, 8 heures 40 du matin, est ainsi conçue :

« Le vent n'ayant pas cessé de souffler avec violence, l'incendie a continué pendant toute la journée d'hier et pendant toute la nuit. Il continue aujourd'hui dans quelques maisons, sur différents points du lieu du sinistre.

« Le vent ne souffle plus avec la même violence.

« Le feu a endommagé une église; il a détruit deux autres églises, la caserne de l'artillerie, l'hôtel-de-ville, l'établissement du génie, le bazar, l'hôtel du télégraphe, l'école des instituteurs, l'hôtel des finances, l'établissement du contrôle, l'hôtel du conseil de guerre de la circonscription et les plus beaux quartiers de la ville.

« Les fonds appartenant à l'Etat et la plus grande partie des papiers administratifs ont été sauvés. Les pertes essayées par les habitants sont énormes. On a retrouvé jusqu'à présent que trois cadavres. Plus de la moitié de la population se trouve sans abri.

« Les comestibles, endommagés par le feu, sont amoncelés dans des baraques hors de la ville et dans l'établissement d'été du collège. On a adressé une dépêche au gouverneur de Samara pour lui demander d'envoyer du pain, et on a pris des mesures pour en fabriquer dans les villages voisins.

« Un détachement de pompiers est arrivé aujourd'hui de Samara. On a l'intention d'insister une commission de secours; mais le nombre des victimes du désastre est si grand que les moyens dont on dispose sont loin d'être suffisants. Le gouverneur prie le ministre d'envoyer le plus promptement possible des secours en argent.

« Pendant l'incendie, il n'y a eu aucun vol, aucun désordre. Parmi les victimes du sinistre figurent beaucoup de fonctionnaires. Le ministre a envoyé provisoirement une somme de 10,000 roubles. »

### LETTERE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 30 avril 1879. On prétend généralement que ce seraient surtout les questions religieuses, engagées par M. Ferry, en vertu d'un mot d'ordre supérieur, qui décideraient M. Waddington, à abandonner le pouvoir. Certains groupes aujourd'hui tout-puissants auraient résolu d'imposer à M. Grévy, une mesure analogue à la sécularisation — lire à la confiscation —, des biens des congrégations, réalisée par l'Italie. Ces groupes compteraient beaucoup, sur cet expédient pour diminuer les impôts et gagner les masses à la République.

Il est certain que la retraite de M. Waddington serait le signal d'une grande désorganisation des services administratifs, par la démission de beaucoup de fonctionnaires, même républicains, qui n'attendent pas autre chose pour s'en aller. Mais d'autre part un officieux du premier degré me disait hier soir :

« Vous pouvez considérer comme certain que le cabinet ne se retirera, ni ne se disloquera point avant la rentrée. Il a, en effet, arrêté maintenant sa mise en scène devant les chambres de retour. C'est le cas de Blanqui qui lui servira pour sa sortie des coulisses. Il est décidé à s'engager à fond là-dessus et à poser, au besoin la question de confiance. Pour le renvoyer, il faudrait que la majorité des deux assemblées se déclarât révolutionnaire, blanquiste, insubordonnée, et comme elle ne tient guère à Blanqui, elle n'aura garde d'aller jusque là. Le ministère se posera en triomphateur et se cramponnera plus que jamais au pouvoir. »

C'est peut-être vrai !... Confirmant mes renseignements ou plutôt ceux de mon officieux, le Soleil croit savoir que six ministres sur neuf seraient résolus à lutter contre le courant démagogique. M. Grévy serait d'accord avec ces six ministres. La question Blanqui deviendrait le terrain de la lutte entre les modérés et les violents de la gauche.

On se passait, de main en main, hier soir, la France, et l'on commentait très-vivement la note publiée en dernière heure par ce journal, annonçant que notre gouvernement n'accepterait aucune action communale des puissances contre les menées socialistes.

Certaines personnes voudraient voir une inspiration parlementaire très-sérieuse et très-menacante derrière l'article de la Lanterne dénonçant comme un danger immédiat le « communisme clérical. »

La prétention qu'ont certains radicaux de faire réintégrer sur les contrôles de la Légion d'honneur les commandés antérieurs dégradés et maintenant amnistiés, a causé une émotion

facile à comprendre, non seulement à la Grande-Chancellerie mais encore dans le monde militaire et chez l'immense majorité des légionnaires. On assure que cette nouvelle entreprise pourrait amener la démission du général Vinoy ; dans tous les cas, on ne doute pas que le grand-chancelier ne se laisse révoquer plutôt que d'y prêter les mains.

S. M. de Blowitz a pu voir M. Blanqui, c'est, dit-on, parce que le ministre tenait à ce qu'on sût, dans le public, quelles étaient les véritables intentions de l'Élu de Bordeaux. Si Blanqui avait fait des déclarations modérées, le gouvernement aurait accepté la validation et aurait pris l'avance en portant Blanqui comme élu, dans la publication au Journal officiel des résultats du scrutin. Ce plan ayant avorté, on nourrit l'espoir que les déclarations de Blanqui effraieraient les modérés et les décideraient à se prononcer contre la validation. Ce plan ne paraît pas devoir réussir mieux que le premier.

Au moment où nous assistons au retour des condamnés de la commune, l'éloquent et sérieux travail de M. Maxime du Camp sur les *convulsions de Paris* mérite d'être lu et propagé. Le second volume contient le récit des épisodes sanglants accomplis dans Paris, entre le 18 mars et le 28 mai 1871. L'auteur expose les négociations entre les maires de Paris et le Comité central dont la mauvaise foi est démontrée, on lira avec émotion les détails sur les incendies qui ont anéanti le palais de la Légion d'honneur, la cour des comptes, la rue de Lille, les Tuileries, etc. M. Maxime du Camp a pu indiquer d'une manière précise le nombre des fédérés tués ou fusillés.

Cet ouvrage restera comme l'une des plus importantes et des plus instructives publications historiques de notre époque.

Je vous ferai connaître prochainement les épisodes traités dans le troisième volume qui vient de paraître à la librairie Hachette.

DE SAINT-CHÉRON  
5 heures.  
La Commission du budget reprendrait pas, dit-on, ses travaux avant lundi.

On mande de Vienne que la mission du comte Schouvaloff a échoué ; l'Autriche refuse de laisser prolonger jusqu'au 3 août, le terme de l'évacuation de la Roumélie.

M. Benedetti est candidat sénatorial en Corse.  
DE SAINT-CHÉRON.

### Bulletin Economique

La lettre suivante, vient d'être adressée à tous les membres de la commission des tarifs de douane, par M. Malézieux, président de cette commission :

Mon cher Collègue,  
« Permettez-moi de vous rappeler que la commission générale des tarifs de Douanes a décidé de se réunir le lundi 5 mai, à deux heures au Palais Bourbon, pour reprendre ses travaux et les terminer autant que possible, dans les premiers jours de la rentrée de la Chambre. Je n'ai pas besoin de vous dire combien votre présence est indispensable pour trancher les questions que la commission aura à résoudre d'urgence. L'absence d'un seul membre de la commission pourrait avoir les conséquences les plus fâcheuses et je suis convaincu que personne parmi vous, ne voudrait en assumer la responsabilité. Veuillez agréer, mon cher collègue, la plus sincère expression de tous mes sentiments les plus dévoués et les meilleurs.

MALÉZIEUX,  
Président de la Commission des tarifs de douanes.  
N. B. — Lundi 5 mai, à deux heures au Palais Bourbon. Ajoutons que la première sous-commission des tarifs de douanes chargée des textiles reprendra ses séances à partir du vendredi 2 mai au Palais Bourbon.

### ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

Une grève s'est déclarée, hier matin, dans le tissage mécanique de MM. Pollet frères, rue Bernard. Les ouvriers tissards, au nombre d'environ 200, ont déserté les ateliers, à huit heures, et n'ont expliqué le motif de la grève que dans l'après-midi : Ils demandent une augmentation de salaire qu'ils n'ont pas encore précisée.

On annonce, que sans attendre la fin des pourparlers entamés, quatre-vingts ouvriers ont repris le travail ce matin.

Un autre commencement de grève nous est aussi signalé. Il a éclaté dans le tissage mécanique de MM. A. Lepoutre et Co, rue Saint-Antoine. Sur 140 ouvriers, 128 sont absents. Les grévistes demandent une augmentation de 0.02 centimes au mètre. Leur attitude est calme.

Les ingénieurs de l'Etat chargés d'étudier le tracé de la nouvelle ligne d'Armentières à Tourcoing et Roubaix ont commencé mardi matin, les opérations de nivellement. Ils sont partis de la gare d'Armentières, se dirigeant sur Dedeumont.

Hier a eu lieu, dans la cathédrale d'Anzouline, le mariage de Mlle Madeleine Sazerac de Forge avec M. Fernand Kolb-Bernard, fils de M. Kolb-Bernard, sénateur du Nord.

Nous avons annoncé que M. Tirard, ministre (libre-échangiste) de l'Agriculture et du Commerce, doit venir à Lille pour assister l'ouverture du concours régional agricole. Le Progrès du Nord annonce qu'à cette occasion, un grand banquet par souscription, sera offert au ministre par des agriculteurs et des industriels de la région du Nord.

Le même journal ajoute que l'initiative de l'organisation du banquet a été prise hier, par la Société des agriculteurs qui a décidé que les autres sociétés agricoles et industrielles seraient invitées à y prendre part.

Des interruptions dans la circulation des voitures de tramways, se renouvellent fréquemment par suite de la mauvaise volonté que mettent certains conducteurs de voitures ordinaires à se garer à l'approche du

car, ou par suite de chargement opérés en dehors des mesures réglementaires.

Hier, vers onze heures 1/2 du matin, rue de Lille, un chariot chargé de paille arrêtait les cars au passage, ce qui a amené des retards considérables sur tout le parcours de la ligne de Tourcoing.

Il n'est pas de jours que l'on ne constate des faits semblables qui amènent des interruptions de service insupportables pour les voyageurs et préjudiciables à la Compagnie, nous croyons nous souvenir que des règlements de police concernant la circulation des voitures ont été affichés et il ne serait pas à la connaissance de certains routiers, recalcitranis.

L'enquête continue concernant la sinistre tentative dont nous avons parlé dans notre numéro d'avant-hier.

C'est le domestique de Mme Lagac, qui, le matin, en faisant sa toilette, a trouvé le panier contenant un pot à fleurs, rempli de braies recouvertes d'étoiles. Le panier de poudre — 300 grammes environ — était placé verticalement contre les parois du pot. Une circulaire est partie qui interdit aux permis de rétablir jusqu'à, aura dérangé le criminel dans les préparatifs de l'explosion qu'il méditait et ne lui aura pas permis de mettre le feu aux étoupes. Le ménage de Mme Lagac a d'ailleurs plusieurs fois été l'objet de tentatives de ce genre quel'on ne peut attribuer qu'à des motifs de vengeance personnelle.

On lit dans la Gazette de Tourcoing : C'est aujourd'hui que commence l'éclairage de la ville par le gaz municipal. La compagnie Descale a coupé sa canalisation et bouché ses conduits, ce matin vers 6 heures.

Un grand nombre des nouveaux réverbères étant déjà allumés, hier soir, sur plusieurs points entre autres, rue de Tournai et rue Nationale, l'éclairage a parfaitement réussi ; d'autre part quelques bees ont été tués, et plusieurs tentatives de se sont comportées comme des petites timides qui hésitent à entrer dans le monde. Mais ces petites déflectosites sont insignifiantes et ont des causes purement locales qu'on n'a pas tardé à reconnaître et auxquelles on ne tardera pas à remédier.

L'entreprise organisée sur des bases solides ne peut faire autre que de prospérer, et l'émotion produite hier, à la vue de quelques réverbères recalcitrants va s'éteindre, nous n'en doutons pas dans l'illumination de dimanche.

Voici quelques détails à ce sujet : Dimanche prochain, 4 mai, aura lieu l'inauguration de l'usine municipale à gaz de Tourcoing. Les diverses autorités ont été invitées à assister à cette solennité.

Le cortège officiel partira à 4 heures du soir de l'Hôtel-de-Ville, escorté par les sapeurs-pompiers et la musique, pour se rendre, par les rues de l'Hôtel-de-Ville, de Tournai, de Roubaix, Neuve de Roubaix, à l'usine où la construction de la benedictine sera présidée par M. le duc de St-Christophe.

Le même jour à la tombée de la nuit, la musique municipale donnera un concert sur la Grande-Place, qui sera dominé. Il y aura une entrée en cortège de benedictines seront priées au bénéfice des familles des victimes de l'Amazone.

Pendant l'exécution une quête sera faite dans le même but.

Nous donnerons demain, le programme du concert.

Les élèves de la première division de l'École supérieure de commerce de Paris ont commencé mardi dernier le voyage qu'ils entreprennent chaque année dans le Nord de la France et en Belgique sous la conduite de leur directeur M. Schwabbe. On peut juger du Journal officiel, de l'importance de cette excursion d'après l'importance à parcourir : « Chauny et Saint-Gobain, pour les manufactures de glaces et de produits chimiques ; Saint-Quentin, ce grand dépôt de produits chimiques, remarquable par ses vastes établissements métallurgiques ; Lille, que de nombreuses industries ont placées au premier rang ; Roubaix et Tourcoing dont la fabrication a atteint un si merveilleux développement ; Mons et Charleroi, si riches et si justement renommés par leurs riches exploitations houillères ; Bruxelles et Anvers. »

Les hommes des classes de 1866 et 1867 convoqués le 17 avril, ont terminé mardi leur service militaire, et ont été renvoyés à leurs foyers, à l'exception de ceux retenus à la caserne pour quelque cas grave d'infraction à la discipline.

Une jeune ouvrière a été victime hier, d'un accident assez grave, dans l'établissement de M. Leborgne, fabricant de tapis, à Lamoy. Elle passait près d'une transmission, portant à la main un écheveau de laine. Cet écheveau fut saisi par l'arbre qui entraîna le bras de l'ouvrière dans son rapide mouvement de rotation. On arrêta de suite la machine, mais il était trop tard ; le bras a été fortement contusionné ; on espère toutefois éviter l'amputation.

Un terrassier, employé aux travaux de la voie ferrée entre Croix et Roubaix, se présente, hier, dans un cabaret de Croix et voulut faire un exercice militaire. Il était ivre, la cabaretière l'invita à sortir, mais le terrassier n'en voulut rien faire et comme cette femme insistait, il s'élança sur elle et la frappa brutalement au visage. Plainte a été déposée et le terrassier — il se nomme Léonard — sera poursuivi.

Un procès-verbal pour tromperie sur la marchandise vendue, a été redigé hier, contre une boulangère de la rue Blanche-maille, Mme G... Cette femme avait vendu comme pesant trois livres un pain du poids de 1 kil. 415 grammes.

Les journaux de Douai publient les résultats du concours à la carabine Flobert offert par la Société de tir de l'arrondissement de Douai.

Parmi les tireurs qui ont remporté les prix, figurent un habitué de Tourcoing, M. Bervy, qui a obtenu le 2<sup>e</sup> prix — 25 points le maximum — à la cible avoué au plus haut point.

C'est un Lillois, M. Hel, qui a remporté le premier prix.

Hier, a été plaidé devant le tribunal de commerce de Lille le procès intenté par M. Mme Pontis, artistes du Théâtre, à leur directeur.

Le jugement a reconnu à M. Marek le droit absolu de congédier, sans indemnité la clause résolutoire de l'engagement, ses artistes à la fin du mois de mars ; mais comme il n'a pu être prouvé que M. et Mme Pontis avaient été prévenus selon les termes du traité, dix jours à l'avance, le tribunal, tout en les déboutant de cette demande, leur a néanmoins alloué une indemnité de dix jours d'appointement.

En conséquence, M. Marek a été condamné aux frais du procès.

### LA GRÈVE DE LOURCHES

LOURCHES. — Nous avons annoncé hier que le Conseil de régie des mines d'Anzin devait se réunir à onze heures, pour examiner les réclamations des mineurs de Douchy et de Lourches. Cette réunion a eu lieu sous la présidence de M. Schneider.

A deux heures, il a reçu les délégués. L'un d'eux, prenant la parole, a demandé au nom de ses camarades le renvoi de M. Nougarede, ingénieur, qui, dit-il, ne méritait point d'être nommé directeur de la mine, et le rétablissement des salaires tels qu'ils étaient, il y a quelques mois, afin que les ouvriers puissent donner du pain à leurs enfants; enfin, d'être traités sur le même pied que leurs camarades de Denain et d'Anzin.

Un des administrateurs a répondu que la question du personnel ne concernait pas les ouvriers; que l'administration veut bien supprimer le jour de chômage par semaine; qu'elle s'efforce en outre de permettre à l'ouvrier de toucher un salaire plus rémunérateur; mais ces dispositions ne pourront être mises en vigueur qu'après avoir été soumises à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra dans quelques jours.

L'administration, sollicitée de nouveau par un délégué pour le renvoi de M. Nougarede, a refusé encore.

Les délégués se sont retirés sur la place de Lourches, pour rendre compte de leur mission à leurs camarades qui les attendaient au nombre de plus de deux mille. On a décidé que la grève continuera.

— VALENTIGNES. — Un incendie, dont les conséquences ont été terribles, a détruit hier, vers minuit, à Bruai, une centaine de grands grains avec leurs récoltes, appartenant à M. J. Dassoenville ; un grenier et des récoltes à M. J. Duprez et à M. Aug. Leant, tous trois cultivateurs. Les pertes assurées s'élevaient à 4,000 francs.

Les deux fils de M. Dassoenville, l'un âgé de dix-huit ans, l'autre de douze, ont été trouvés asphyxiés dans une cave sous la grange, et dont l'entrée est dans l'écurie.

On croit qu'étant allés dans l'écurie pour sauver les chevaux, ils ont été la retraite coupée par les flammes, et se sont réfugiés dans la cave où ils ont péri.

— ONCHERS. — On écrit de cette commune : « Je viens de découvrir dans un manuscrit un document assez curieux pour notre histoire locale. C'est une ordonnance des magistrats d'Orchies du 16 janvier 1782, qui remet en vigueur une ordonnance antérieure de 1760, traitant le prix de la viande de boucherie. »

Dans ce document, il est dit que le prix des bestiaux ayant sensiblement baissé et les bouchers ayant refusé de réduire leurs prix à 4 sous et demi la livre, l'autorité, voyant que les moyens de persuasion sont inefficaces, fixe d'office le prix à 3 sous et demi la livre 33 centimes pour la plus belle viande de mouton, de bœuf et de veau et à 4 sous 50 centimes pour la plus belle viande de porc.

« La même ordonnance comminait une amende de dix livres pour le vendeur contrevenant et pour l'acheteur qui suivait un prix supérieur à la taxe. »

« Quels progrès nous avons faits depuis cette époque ! »

DOUAI. — L'Indépendant reçoit la lettre suivante : « Douai, 29 avril 1879. Monsieur le Rédacteur de l'Indépendant, La pièce suivante, que j'ai sous les yeux, en original, est une lettre adressée par un assureur à son assuré. »

« En vertu de votre police d'assurance n... l'Indépendant de vous adresser le décompte de votre sinistre... »

« Vous avez perdu un bœuf, valeur reconnue par le vétérinaire... 500 fr. »

« Cette année, vu la somme des sinistres, nous ne pouvons payer que 50 0/0 à nos sinistres... 250 fr. »

« Mais, comme vous avez pu retirer par vente immédiate un sauvetage de... 280 fr. »

« Vous redonnez donc à la Compagnie, que je vous engage à me verser sous huitaine s'il vous vaudrait vous éviter des frais... »

« Ah! voilà un assuré qui paie, chaque année, une prime pour être garanti contre les pertes d'animaux ; en perdant un bœuf, par suite de la chute d'un sinistre, une perte réelle de 211 fr. il se réclame à son assureur, qui lui établit le décompte ci-dessus. »

« Je le répète, si je n'avais pas l'imprimé de la Compagnie sous les yeux, je ne pourrais croire à une pareille prétention ; il est peut-être utile que les cultivateurs en aient connaissance. »

« Recevez, monsieur le Rédacteur, mes salutations très-empressées. »

« Un de vos lecteurs. »

— LE CATEAU. — Le maire du Cateau vient, en vertu d'un arrêté en date du 27 courant, de donner les noms de Place Thiers à la place de la Halle, et rue Auguste Seydoux à la rue de Saint-Quentin.

— SOMAIN. — Hier, dans l'après-midi, un épouvantable accident a eu lieu en émoi le personnel de la gare. Pendant la manœuvre d'un train, le sieur Babilot, chauffeur, est tombé de sa machine le corps entre les rails et a eu la tête atrocement broyée.

« Le malheureux jeune homme n'était âgé que de 26 ans. »

« Par arrêté de M. le préfet du Nord, les conseils municipaux d'Aubigny au Bac et de Lallaing sont convoqués pour le dimanche 4 mai, à l'effet d'être un maire. »

A Lallaing, on procédera en même temps à l'élection d'un adjoint.

ARRAS. — L'auteur présumé du crime d'Hautecroix a été, lundi, après-midi, mis en liberté sous le cautionnement de M. Glatigny, propriétaire du cadavre du malheureux Glatigny. L'acte a été fait bonne contenance et a opposé des négociations aux charges qui pèsent sur lui.

Il reconnaît avoir accompagné Glatigny jusqu'à Boiry-Beaucourt, mais il dit l'avoir quitté en cet endroit et ne l'avoir plus revu.

La justice poursuit activement l'instruction de cette triste affaire.

ARRAS. — Au château d'Écoulvaux, a eu lieu le mariage de M. le baron Ernest de La Grange, fils du député du Nord, avec Mlle Jeanne de Galmat, fille du vicomte Edouard de Brandt de Galmat.

ARRAS. — Dimanche matin, vers six heures, on a retiré du marais d'Ardes, le corps inanimé de madame Téart-Théry. Cette dame était partie de chez elle depuis le samedi soir, quatre heures s, on l'avait inutilement recherchée toute la nuit.

On présume que sa mort est le résultat d'un suicide.

### ÉPHÉMÉRIDES ROUBAISIENNES

1<sup>er</sup> Mai 1872. — Inauguration de la bourse de Roubaix. — Depuis trois ans une bourse de commerce fonctionnait à Roubaix sans autori-

sation ; elle s'était formée d'elle-même par la réunion sur la place publique des courtiers non-assermentés et de négociants qui s'étaient cotisés pour se procurer un abri, éprouvant de puis longtemps les inconvénients d'un commerce pour traiter leurs affaires et recueillir les nouvelles commerciales d'intérêt général.

Un tel état de choses était irrégulier, de semblables établissements ne pouvant subsister que sous l'autorité du Gouvernement ; mais la spontanéité même de cette création, qui devenait ainsi la légalité, l'acte qui réglait dans notre bourse, l'empressement avec lequel les commerçants s'y rendaient on s'y faisait représenter étaient des signes non équivoques de son indispensable utilité.

S'appuyant sur l'existence dans notre ville d'un tribunal de commerce et sur l'organisation de la chambre syndicale des courtiers-jurés, le nombre de courtiers-jurés sollicité et obtenu l'établissement régulier d'une bourse de commerce dans un local qu'elle avait fait construire elle-même au moyen d'un emprunt et sur un terrain dont la ville lui accordait la concession gratuite pendant dix ans.

L'inauguration de la Bourse, précédée de la bénédiction d'Étienne-Georges de Salin-Martin, évêque sous la présidence de M. Achille Verrier, président du tribunal de commerce, en présence des diverses autorités de la ville et d'un nombreux public, a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai. Hier matin était venu prêter son concours à la solennité et exécuter quelques-uns des plus beaux morceaux de son répertoire, l'orchestre de la chambre de commerce de Roubaix. T. 1. et 11.)

1<sup>er</sup> Mai 1872. — Le Conseil municipal vote l'achat d'un terrain au Pouteux pour y établir une école de filles, un asile et une école. Rapport de M. le Maire sur l'administration de la situation des affaires de la ville de Roubaix. 1872. T. 11.)

1<sup>er</sup> Mai 1867. — Jean Pollet, peigneur de laine à Roubaix, reconnu avoir volé au Marquis de Valenciennes, 30000 francs de laine, en 1863, est condamné à 3000 francs de dommages-intérêts et à 3000 francs de frais. Le peigneur de laine est condamné à 3000 francs de dommages-intérêts et à 3000 francs de frais.

Le Comité Général de pétitionnement rappelle à tous les amis de la liberté d'enseignement qu'il leur a adressé à leur disposition des feuilles d'adhésion. — Il fournit des instructions sur les obstacles apportés à l'exercice du droit de pétitionnement et qui lui sont signalés. — Il reçoit avec reconnaissance les souscriptions qui lui sont adressées pour le développement de l'œuvre qu'il a entreprise.

Les demandes ainsi que les souscriptions sont recues au bureau du Comité, rue de l'Université, n° 47, à Paris, ou au bureau du journal.

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATION DE MARIAGES du 30 avril. — Héloïse Hasbroeck, rue d'Alma, 128. — Blanche Thielant, rue n° 8, au Parc. — Sophie Verpraet, au Parc, cour de la 1<sup>re</sup>. — Marie Delamotte, au Cateau, cour de la 1<sup>re</sup>. — Joseph Gobiant, rue d'Alma, 128. — Émile Lamotte, rue de la Fosse-aux-Chênes, 62. — Léon Lefebvre, rue des Capucins, 35. — Léon Deboimane, rue du Tilleul, 49. — Céline Degraeve, rue Descazes, 109.

DÉCLARATION DE DÉCÈS du 30 avril. — Alfred Descoignes, 21 ans, Usendal, rue de l'Épée, cour Lagache, 1. — Jules Deyvin, 2 ans, rue Vaucauson, 39. — Rosalie Yon, 58 ans ménagère, rue de la Lys, cour Desmet, 196. — Albert Impens, 35 ans, cultivateur, rue de Brocvaux, 26. — Daniel, présenté sans vie, rue du Moulin, 121. — Gabrielle Ladoux, 1 an, rue d'Arcole, 2.

MARIAGES du 30 avril. — Désiré Dieckx, 33 ans, marchand de lait, et Henriette Lamotte, 37 ans, sans profession. — Ferdinand Dowlide, 32 ans, boucher, et Marie Bruynel, 25 ans, cuisinière. — Léon Deschamps, 29 ans, cultivateur, et Clémence Pauwels, 19 ans, sans profession.

État-Civil de Tourcoing DÉCLARATION DE MARIAGES du 30 avril. — Victorine Lenoir, rue Bouchard. — Thérèse Delierripon, rue de la Halle. — Paul Dujaudin, rue du Midi. — Eudoxie Desbontemps, chemin des Mottes. — Émile Dhoope, Pont rompu.

Convois funèbres & Obits  
La MESSE DE CONVOI et un OBIT DU MOIS seront célébrés en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Tourcoing, le mardi 30 avril, à 7 heures 1/2 et à 8 heures 1/2, par le repos de l'âme de Dame Julie-Stéphanie CATTEAU, veuve de Monsieur François Lestienne, décédée à Tourcoing, le 26 mars 1879, à l'âge de 88 ans et 10 mois. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

La Confédération des Trépassés fera célébrer une MESSE, le lundi 5 Mai 1879, à sept heures trois quarts, en la même église.

Belgique  
— On écrit de Bruxelles que M. Heller, curé à Arquennes, a reçu l'ordre de quitter la Belgique immédiatement, comme le R. P. Ernest, M. Heller est accusé de s'occuper des lois belges.

En parlant de l'arrêt d'expulsion signifié à ce ecclésiastique, l'Union de Charleroi constate que cette inique mesure a produit à Arquennes la plus vive émotion. L'indignation est générale. Aussitôt une protestation a été redigée. Elle a été signée sur-le-champ par tous les chefs de famille, au nombre de 400, à l'exception de trois. Cette protestation dément catégoriquement l'accusation dirigée contre M. le vicar Heller et déclare que son sermon ne contenait rien de contraire aux lois, rien d'atteignant à la tranquillité publique. Aussi l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner à Arquennes.

Cette énergique protestation des habitants d'Arquennes contre la mesure arbitraire qui frappe un honorable ecclésiastique est une preuve manifeste que si « la tranquillité publique » a été troublée dans cette paisible commune, c'est par la débauche d'un ministre qui pèche trop légitimement l'oreille aux délations d'officiers trop zélés.

Nous lisons dans le Courrier de l'Escaut : « Le service des trains est fort mal organisé sur la ligne de Mons à Thuin par Trinquelin. »

« Ainsi les voyageurs doivent faire à presque tous les trains un premier arrêt d'une demi-heure à Honhe-Esprance pour attendre le train venant de Manage et Biche qui doit les transporter en quelques minutes à Erquennes. Nouvel arrêt très-long dans cette dernière station pour ceux qui se rendent à Solre-sur-Sambre, Lobbes, Thuin, etc., de telle sorte qu'il faut trois heures pour faire un voyage qui sans les arrêts ne demanderait pas le tiers de ce temps. »

« Les mêmes retards sont éprouvés au retour vers Mons. »

« Nous priions l'honorable ministre des travaux publics de faire remédier à cet état de choses préjudiciable aux voyageurs et aussi au trésor, car on hésite bien souvent à entreprendre un voyage qui doit s'accomplir dans de telles conditions. »

— Notre correspondant de Mouscron nous signale un vol audacieux qui vient d'être commis dans cette commune. Un ouvrier de Roubaix, Pierre Vandertadt, 41 ans, est venu rendre visite à un de ses amis, un caftier de la rue du gaz, après avoir touché chez un notaire une somme de quatorze cents francs. Comme il arrive presque toujours en pareille occasion, les deux amis vidèrent force chopes dans le courant de la soirée, si bien que l'heure du dernier train fut oubliée et Vandertadt se vit obligé d'accepter l'hospitalité que lui offrait son ami. Malheureusement pour lui, Vandertadt avait affaire à un homme peu consciencieux à qui il avait montré la somme qu'il possédait. Aussi à peine était-il endormi que son argent lui était enlevé, et lui-même était traîné de force à Luignu où il fut abandonné au milieu de la nuit. Complètement dégrisé par la certitude qu'il avait acquies, son trésor lui avait été enlevé, Vandertadt se fit conduire chez le commissaire de